

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/1225-agriculture.html>

Agriculture

- Thèmes généraux - Agriculture - Les agriculteurs -

Date de mise en ligne : mercredi 11 octobre 2006

Description :

Les petites retraites agricoles vont être revalorisées.

Jeûne tournant contre l'injustice de la PAC.

Tout doux la délation !

L'Europe est vache !

Journal La Mée Châteaubriant

Ecrit le 11 octobre 2006

Mini-retraites agricoles

Après le Premier Ministre (le 26 septembre), c'est le Président de la République en personne qui, le 5 octobre, a annoncé une revalorisation des petites retraites agricoles. Voyez-vous comme tout arrive en période pré-électorale !

300 000 personnes bénéficieront du déblocage de 160 millions d'euros, pour revaloriser les retraites des agriculteurs les plus modestes, ... mais pas avant janvier 2007.



Dessin de E

La Confédération paysanne, dans un communiqué, se réjouit de ces annonces, mais attend de voir :

« En effet, si nous avons obtenu une revalorisation des plus petites retraites agricoles à hauteur du minimum vieillesse (entre 1998 et 2002), les conditions d'application très restrictives de cette revalorisation ont amputé les retraites des actifs agricoles à carrière incomplète. Nous continuons de revendiquer, depuis cette époque, qu'aucune retraite ne soit inférieure au minimum vieillesse dès lors que la personne ne perçoit pas d'autres retraites parallèles.

Précisons que cette situation touche plus particulièrement les conjointes, ayant mené toute leur carrière avec ce statut, pour qui le minimum vieillesse est devenu la retraite maximum qu'ils puissent atteindre (soit 484,5 Euros/mois pour les conjoints en 2006), et uniquement avec une carrière complète.

Nous espérons que cette annonce sera effectivement suivie d'effet, mais également d'autres mesures permettant à tous les retraités agricoles non salariés, ayant une carrière complète, de bénéficier de retraites au moins égales à 85% du SMIC, comme prévu lors de la réforme des retraites en 2003 ».

Contacts : Patrick Baron, responsable de la commission Droits sociaux : 06 85 55 17 90 Joseph Bourgeois, responsable de la commission Retraités : 02 41 42 01 68

Ecrit le 11 octobre 2006

Un jeûne tournant contre l'injustice de la PAC

La Confédération paysanne et les agriculteurs Â« bio Â» sont à l'origine d'un mouvement de jeûne, pour dénoncer Â« l'injustice Â» de la Politique Agricole Commune (PAC) qui pénalise ceux qui protègent l'eau et le sol en choisissant des méthodes de cultures respectant l'environnement.

Avec la réforme de la PAC de 2003, la France calcule les aides de chacun, en se fondant sur des références Â« histori-ques Â» (c'est à dire sur la production de 2000, 2001 et 2002). Â« Ceux qui avaient beaucoup ont gardé beaucoup, ceux qui ont fait l'effort de préserver l'environnement sont punis Â», a estimé Mme Voynet.

En Allemagne, la réforme a permis de réduire les inégalités entre petites et grosses exploitations, en France c'est le contraire.

Le jeûne de protestation contre les inégalités de traitement entre agriculteurs dans l'accès aux aides PAC poursuit son extension géographique ... à Saint-Brieuc (Côtes d'Armor), Rennes (Ille-et-Vilaine), Vannes (Morbihan), Nantes (Loire-Atlantique), Saint Lô (Manche) et Alençon (Orne), ce sont maintenant plus de 30 jeûneurs qui se font les porte-parole des dizaines de milliers de petits et moyens paysans français lésés par les modalités d'attribution des aides de la PAC.

Ils demandent une répartition plus juste et plus équitable de ces soutiens qui, étant des aides au revenu, doivent être attribués aux exploitations qui en ont le plus besoin. Or aujourd'hui, ce sont les exploitations les plus grandes et les plus intensives qui bénéficient de niveaux d'aides les plus élevés. « En 2002 par exemple, une des années de référence, pour les calculs des aides actuelles, les quatre plus gros exploitants du Morbihan percevaient autant que les 600 qui touchaient le moins », a affirmé Benoît Frogier qui coordonne le mouvement à Vannes .

« Sans réponse satisfaisante du ministère de l'Agriculture, cette mobilisation se poursuivra. Chaque semaine, de nouveaux sites de jeûne rejoindront les départements déjà en action. Parmi les prochains départements à rejoindre les jeûneurs : la Mayenne, les Deux-Sèvres et la Haute-Marne. »
(Communiqué du 6 octobre 2006)

Contacts : Patrick Baron (06 85 55 17 90)

Ecrit le 11 octobre 2006

Tout doux la délation !

La CGT du groupe volailler Doux dénonce le nouveau règlement intérieur proposé par la direction, parce qu'il aura pour effet, selon le syndicat, de Â« favoriser la délation entre employés Â».

Il existe en effet une « clause de déontologie » qui stipule que Â« le groupe Doux et ses filiales s'engagent à accorder toute leur attention et leur protection à tout employé de bonne foi qui alertera sur un manquement réel ou supposé de la part d'un autre employé Â».

Le même projet de règlement intérieur précise : Â« si vous pensez qu'il peut y avoir collusion entre une personne susceptible d'enfreindre ou d'avoir enfreint le présent code et votre responsable hiérarchique, il est de votre devoir

d'en informer sans crainte la direction générale ou un autre dirigeant de votre choix Â»

De plus, le règlement encadre Â« toute demande d'interview ou de reportage (qui) doit être transmise et recevoir l'aval final de la direction de la communication du groupe Â».

Allons ! file doux et tais-toi !

Ecrit le 11 octobre 2006

L'Europe est vache !

Â« Mon mari et moi, nous sommes éleveurs à Kassela, au Mali. Nous avons 3 vaches et produisons du lait. Avec ce que nous gagnons, nous n'arrivons pas à nourrir convenablement notre famille ni à payer les études de nos enfants. Pour nous permettre d'améliorer notre revenu, nous aurions besoin, comme les producteurs européens, d'être aidés par notre gouvernement. Or chez nous, les aides publiques sont très faibles, tandis que l'Europe, elle, finance des exportations de poudre de lait et incite nos Etats à ouvrir davantage leurs marchés pour s'assurer des débouchés ! Â» Aminata, Mali.



EuropeVache

L'association Alimenterre lance la campagne « L'Europe est vache avec l'Afrique » demandant à l'Union Européenne :

- â€“ l'arrêt de toutes les formes directes et indirectes d'aide à l'exportation des produits agricoles ainsi que l'élimination des excédents par la mise en place de mesures de maîtrise de l'offre en adéquation avec la demande ;
 - â€“ la reconnaissance et le respect du principe de souveraineté alimentaire. Cela signifie notamment que chaque pays africain doit pouvoir protéger son agriculture.
-

Ecrit le 11 février 2007

L'agriculture a changé : qui va leur dire ?

L'agriculture a changé, qui va leur dire ?

Françoise Maheux est Conseillère en Economie sociale et familiale au sein de la MSA (Mutualité Sociale Agricole). Elle a exercé un certain temps dans la région de Châteaubriant, non sans se poser de multiples questions : « Moi qui

n'ai jamais touché une vache, qui n'ai jamais vu un seul vêlage, qu'est-ce que j'en sais de toutes les choses de la terre, et des bêtes et des hommes et des femmes qui font ce métier-là, alors que je viens d'un monde de papiers, de mots et de chiffres qui ne veulent rien dire du tout quand ils ne disent pas le mal que donne la terre, le souci que donnent les bêtes quand on les aime, et le mal que l'on se donne pour garder la terre et les bêtes. Qu'est-ce que j'en sais, moi, de toutes ces choses ? »

C'est avec cette attitude d'ouverture, avec cette inquiétude fondamentale, que Françoise Maheux a rencontré des paysans. Pas ceux qui vont « bien ». Mais ceux qui sont victimes de mauvaises récoltes, de surendettement, de paperasses incompréhensibles. « La plainte, la honte, le désarroi. Et la question : qu'est-ce qu'on va devenir ? » .

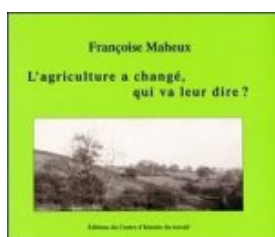
Dans son « journal d'une conseillère » , Françoise raconte « les hommes et les femmes qui se sont fait avoir par la vie » . Il y a 20 ans, seulement, Suzanne devait charroyer l'eau nécessaire à la lessive et au ménage, « parce que le « patron » avait décrété qu'il n'y aurait pas l'eau courante à la maison » . Mais ce n'est pas le pire !

Le pire c'est Bernard qui n'a jamais été le patron dans sa ferme. Maman commandait tout. Le frère aîné a pris le relais. L'épouse de Bernard n'a jamais eu sa place.

Le pire c'est Georges, toujours resté sous la coupe du père et qui, confronté à l'installation de son fils, reproduit le même schéma.

Le pire c'est Patricia, qui ne voulait pas être agricultrice et qui se trouve enchaînée, prisonnière, 27 ans, six ans de mariage, cinq enfants et vingt kilos de plus. Elle voudrait être ailleurs. Souffler. Pas possible. « C'est quand Maman que tu vas avoir un autre bébé ? » .

Le livre est un poème douloureux. Pas à la gloire de l'agriculture. Mais en hommage à ces hommes, ces femmes qui sont des êtres humains « rencontrés dans ces jours de défaite et de blessures ouvertes » , qui s'obstinent à vivre sur des fermes en faillite, à se lever chaque matin pour travailler .. à payer des dettes qui ne seront jamais payées en totalité.



Livre de F.Ma

Alors revient la question : vivre, c'est quoi ?

Un livre très émouvant, une étude de terrain, matériau brut d'une réflexion nécessaire.

Françoise Maheux : l'agriculture a changé, qui va leur dire ? - Editions du Centre d'Histoire du Travail - 15 euro.

Extrait de la préface de François Legentilhomme, Président de la MSA de Loire-Atlantique :

« Les instants de vies qui ont croisé la sienne et qu'elle décrit avec talent et simplicité tout au long de son livre nous font revivre ce qu'a été son travail, avec ses inquiétudes, ses craintes, cette implication malgré soi dans l'intimité des familles, partageant plus souvent les pleurs que les joies, mais rencontrant toujours beaucoup d'humanité.

Ces situations, ces faits authentiques, ces sentiments de découragement, relatés avec réalisme, montrent la dureté d'une époque et valident de fait le choix que nous avons fait d'aider ces familles dans la difficulté, par des aides financières certes, mais aussi et surtout par la main que nous leur avons tendue avec le concours de nos travailleurs sociaux ».

Centre d'Histoire du Travail Ateliers et Chantiers de Nantes 2bis boulevard Léon Bureau - 44200 NANTES Tél : 02 40 08 22 04 / Fax : 02 51 72 78 41 Courriel : cht.nantes@wanadoo.fr